



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# Le Centre Hospitalier de VICHY

## RECRUTE

### AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (F/H)

**Affectation :**

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Crèche - Halte-Garderie**

**FICHE DE POSTE ANNEXEE :**

Référence informatique n° **CRECHE\_ASAP\_001**

**Renseignements à prendre auprès de :**

Madame Virginie FERRAND

F. F. Cadre Supérieur de Santé

Pôle Femme-Enfant

Pôle de Psychiatrie

[virginie.ferrand@ch-vichy.fr](mailto:virginie.ferrand@ch-vichy.fr)

Poste : 2991

<https://www.ch-vichy.fr/>

**Pièces à fournir :**

***Lettre de motivation + CV + copie carte d'identité***

***Schéma vaccinal complet obligatoire***

**Candidatures à :**

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

Mail : [francoise.peronneau@ch-vichy.fr](mailto:francoise.peronneau@ch-vichy.fr)



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# FICHE DE POSTE

***Auxiliaire de puériculture  
Crèche halte-garderie***



**Année 2022**

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN  
Service Formation - GPMC

## FICHE DE POSTE

### Référence informatique n° : CRECHE\_ASAP\_001

Intitulé : **Auxiliaire de puériculture Crèche halte-garderie**

Métier : **Auxiliaire de puériculture**

**Affectation :**

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Crèche halte-garderie**

### Diplôme ou niveau requis :

Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de Puériculture

### Positionnement dans l'organigramme

#### Autorités hiérarchiques

- Directeur des ressources humaines
- Médecin Chef de service de pédiatrie
- Cadre supérieur
- Directrice de la crèche/ halte-garderie
- Educateurs de jeunes enfants

#### Liaisons fonctionnelles

- Services techniques
- Blanchisserie
- Cuisine centrale
- Service de pédiatrie
- Maternité
- Service du personnel

### Présentation de l'unité

La crèche accueille 60 enfants maximum, âgés de 10 semaines révolues à 3 ans.

Elle est ouverte aux familles dont les deux parents sont en activité.

La halte-garderie peut accueillir 25 enfants en même temps, âgés de 3 à 6 ans, les mercredis et vacances scolaires.

Les familles doivent répondre à l'un des critères suivants :

Un des deux parents est agent hospitalier.

Un des parents est étudiant (Institut de Formation en Soins Infirmiers, Ecole de Masseur-Kinésithérapeutes ou Etudiant en Médecine), après examen de la situation par l'administration.

La crèche est administrée par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Vichy. Elle est placée sous l'autorité du Directeur de l'établissement.

La crèche / halte-garderie est ouverte, sauf les dimanches et jours fériés :

du lundi au vendredi : de 5h45 à 22h00.

Les jours de grève, l'accueil est limité aux enfants dont les parents sont assignés, sur justificatif rempli par les cadres des services.

## Missions du service

Le service a pour objectif d'assurer l'accueil des enfants du personnel hospitalier pendant le temps d'absence de leurs parents.

Cet accueil peut être :

- régulier : il répond à un besoin de garde pendant le temps de travail ou autre activité des parents.
- occasionnel : il répond à un besoin de garde ponctuel ; l'enfant est accueilli en fonction des places disponibles.

Les missions du service sont :

- de contribuer au bien être des enfants accueillis en respectant et répondant à leurs besoins, leur rythme de vie et leurs rites, en promouvant l'éveil, l'autonomie et la socialisation.
- de garantir aux parents un lieu d'accueil pour leur enfant fiable et sécurisant afin de leur permettre de mener à bien leur activité professionnelle ou personnelle et de les soutenir dans leur rôle éducatif.

## Localisation

La crèche/ halte garderie est située Bd Dénrière, à l'entrée de l'hôpital.

## Constitution de l'équipe

Le personnel travaillant à la crèche est organisé de la façon suivante :

Un responsable : un infirmier titulaire du Diplôme d'Etat de Puériculture ayant le certificat cadre ou équivalent.

Il est assisté du personnel nécessaire au fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie :

3 éducateurs de jeunes enfants.

10 auxiliaires de puériculture.

6 agents des services hospitaliers, dont 1 au ménage et 1 à la cuisine.

Le médecin de la crèche assure les visites médicales d'admission et la formation ponctuelle de l'équipe. Il veille au bon développement des enfants dans la structure.

## Conditions d'exercices et particularités du poste

Horaires de travail : 7h30 par jour pour un poste à temps complet, roulements sur 6 semaines.

Les contraintes : variabilité des horaires et mobilité entre les différentes sections de la crèche

Tenue vestimentaire : adaptée à l'activité

## Technologies utilisées

Bureautique

## Missions principales

### ○ Accueillir les enfants

- Accueillir l'enfant et sa famille, en assurant auprès des enfants, le relais des parents pendant leur temps de travail
- Renseigner et transmettre les informations en interne et en externe
- Prise en charge des adaptations lors des admissions d'enfant ou des passages entre sections
- Accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur, sensoriel et social en favorisant son éveil, son autonomie, l'affirmation de sa personnalité et en respectant ses choix.

### ○ Dispenser des soins aux enfants

- Dispenser les soins de la vie quotidienne (repas, changes, sommeil, jeux...), en respectant les besoins fondamentaux, les rythmes, et le confort des enfants, et en s'appuyant sur les connaissances professionnelles
- Administrer les traitements médicamenteux sous la responsabilité de la directrice.
- Assurer la surveillance des enfants y compris les siestes
- Reconnaître les troubles de santé et en informer la directrice et les parents.
- Observer l'enfant et le groupe d'enfants pour analyser son comportement et s'adapter à lui.
- Apprendre à l'enfant à vivre en collectivité tout en respectant son individualité.

- **Communication avec les familles et l'équipe**

- Répondre aux attentes des parents, en logique avec les besoins de l'enfant et du groupe d'enfants.
- Etablir une communication sécurisante avec l'enfant et sa famille pour améliorer la séparation et assurer la continuité du lien
- Travailler en équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, agent de service hospitalier, CAP petite enfance)
- Communiquer avec l'ensemble de l'équipe, de manière écrite et verbale, pour assurer la cohésion dans la prise en charge de l'enfant
- Coopérer au projet pédagogique de la structure
- Rédiger des transmissions écrites dans les cahiers de présence.
- Participer aux groupes de travail.
- Participer aux réunions d'équipe et de sections
- Tenir à jour les cahiers de présences prévisionnelles
- Transmissions orales avec l'équipe et avec les parents.
- Elaboration des fiches diététiques.
- Elaboration des fiches repas.
- Prise des appels téléphoniques et leur transmission écrite ou orale.

- **Assurer un environnement adapté à l'enfant**

- Aménager l'espace pour en faire un lieu d'accueil agréable, adapté et sécurisant, en collaboration avec l'éducateur de jeunes enfants et sous la responsabilité de la directrice
- Mettre en place des activités adaptées pour collaborer aux apprentissages suivant l'âge des enfants, en concertation avec les collègues.
- Participer à l'entretien du matériel et des espaces de vie destinés aux enfants (nettoyage et rangement des jouets)
- Préparer, nettoyer et stériliser les biberons

- **Contribuer à la formation des stagiaires**

### **Missions spécifiques ou ponctuelles**

- Sorties avec les enfants.
- En cas d'absence de l'agent d'entretien : Commandes de linge à la blanchisserie, rangement du linge à la livraison

### **Lien avec le répertoire des compétences**